



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 28 mai 2009

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
15 mai 2009

Date d'affichage
15 mai 2009

Objet de la délibération
*Pôle Services Techniques -
Antenne administrative et
comptable - Remplacement du
réseau d'eau potable du chemin
de Ste Christine et report de
branchements - Avenant n°1*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille neuf, le vingt-huit mai deux mille neuf, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Étaient présents :

GARRON André, MONTBARBON Sophie, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, RIGAUD Catherine, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, ACROSSE Paul, GOTTA Marie-Aurore, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, BONIFAY Rose-Marie, LAUNAY Michel, GUERRUCCI Alberto, CHAUCHE Dalè, DELGADO Alexandra, ROUX Jean-Paul, VALLE Evelyne, DESVILETTES Louis, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, FOREST Marie-Paule, KASPERSKI Christophe

Procurations :

BORELLI Huguette donne procuration à **BOTA Yasmine**, **CEVRERO Maurice** donne procuration à **GOTTA Marie-Aurore**

Absents :

Néant.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, **Madame Yasmine BOTA** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que suite à l'appel d'offres ouvert lancé le 13 octobre 2008, le maire a été autorisé, par délibération du Conseil Municipal, à signer l'acte d'engagement avec la société **SPADA travaux publics SARL** pour le remplacement du réseau d'eau potable du chemin de Ste Christine et report de branchements.

Le marché a été transmis en préfecture et rendu exécutoire le 5 décembre 2008.

En cours de réalisation, quelques modifications se sont avérées nécessaires. Il en résulte des plus values et des moins values sur l'ensemble du marché. Les variations s'élèvent à 7,23 % du montant global de l'opération, soit un total toutes taxes comprise de 12 940,72 €.

Montant du marché initial TTC :	178 925,18 €
Montant des plus values TTC :	+ 15 141,36 €
Montant des moins values TTC :	- 2 200,64 €
Montant de l'avenant n°1 TTC :	+ 12 940,72 €
Nouveau montant du marché TTC :	191 865,90 €

En raison de ces modifications, il convient d'envisager une prolongation des délais d'exécution de 4 semaines.

La commission d'appel d'offres après avoir examiné l'avenant a émis un avis favorable lors de sa réunion du 27 avril 2009.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé du rapporteur,
Après avoir obtenu toutes les explications utiles et en avoir délibéré,

A main levée et à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE :

- D'autoriser monsieur le maire à conclure et signer l'avenant n°1 au marché ci-dessus conclu dans le cadre du remplacement du réseau d'eau potable du chemin de Ste Christine et report de branchements et signer toutes les pièces s'y rapportant.

La présente délibération sera publiée au registre des actes administratifs.
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire de Solliès-Pont

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

04 JUIN 2009

04 JUIN 2009

